

SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS PARTIES

Assemblée des États Parties : Quatorzième session

Discussion en panel sur l'efficacité et l'efficience des procédures devant la Cour – le 24 novembre 2015

Profil des panélistes

Carsten Stahn

Carsten Stahn est professeur de droit pénal international et de justice mondiale à l'Université de Leyde, directeur de programme du Centre Grotius d'Études juridiques internationales (La Haye) et professeur invité à l'Institut de hautes études internationales et du développement et à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains de Genève. Il a auparavant travaillé comme juriste auprès des chambres de la Cour pénale internationale (2003-2007). Il a publié de nombreux essais et a édité des collections dans ce domaine. Parmi ses récents ouvrages sur la CPI figurent *The Law and Practice of the International Criminal Court* (OUP, 2015), *The International Criminal Court and Complementarity: From Theory to Practice* (CUP, 2011) et *The Emerging Practice of the International Criminal Court* (Martinus Nijhoff, 2009). Il est rédacteur du journal de droit international de Leyde *Leiden Journal of International Law*, rédacteur en chef du forum de droit pénal et correspondant de la revue néerlandaise du droit international *Netherlands International Law Review*.

Richard Dicker

Richard Dicker, directeur du programme de justice internationale de Human Rights Watch depuis sa création en 2001, travaille pour Human Rights Watch depuis 1991. Il a commencé à s'occuper de questions de justice internationale en 1994 lorsque Human Rights Watch a cherché à renvoyer une affaire devant la Cour internationale de justice dans laquelle le gouvernement iraquien était accusé de génocide contre les Kurdes. Monsieur Dicker a ensuite dirigé la campagne pluriannuelle de Human Rights Watch visant à établir la Cour pénale internationale (CPI). Il continue à travailler sur des questions qui intéressent la CPI. Ces dernières années, il a également dirigé des plaidoyers en faveur de la création de mécanismes de responsabilisation efficaces. Il a suivi de près le procès de Slobodan Milosevic à la Haye et s'est rendu à plusieurs reprises en Irak avant et au début du procès de Saddam Hussein. Ancien juriste des libertés civiles à New York, Monsieur Dicker, diplômé de la faculté de droit de l'Université de New York, a obtenu sa maîtrise en droit à l'Université Columbia.
